

Bilan d'une semaine marathon

Pendant toute la 2^{ème} semaine de janvier, la Direction a réuni les Organisations Syndicales Représentatives pour une **négociation globale**, avec pour objectif de **finaliser, mettre en cohérence** les dispositions issues des négociations **Congés, Durée du travail, Rémunération, CET, Fin de carrière** et **Épargne retraite** et **aboutir à un accord** englobant tous ces chapitres majeurs.



Vos équipes **CFE-CGC** du Groupe Airbus se sont structurées pendant cette semaine cruciale pour **défendre vos intérêts** et **vous transmettre au plus tôt** les évolutions des différentes mesures. En plus des avancées recensées dans les flashes diffusés ces derniers jours, la **CFE-CGC** a obtenu satisfaction en dernière minute sur les revendications suivantes :

- ✓ Nouvelle amélioration pour le calcul de la prime d'**ancienneté non-cadre**.
- ✓ Planification des congés en début d'année limitée aux 5 semaines de Congés Payés, **pas de contrainte pour utiliser le forfait de Congés Supplémentaires, les JRTT à la main du salarié et le CET Court Terme**.

Considérations CFE-CGC

Après la Protection sociale et la Classification, cette nouvelle étape du projet RELOAD constitue un jalon historique. Au terme de 18 mois de négociation, cette semaine de finalisation des thèmes Durée du travail, Rémunération, Congés, CET, Fin de carrière et Épargne retraite était essentielle pour atteindre l'équilibre global de ce nouveau statut social.

Afin de garantir une pleine appropriation et une déclinaison homogène de ces mesures dans l'ensemble du périmètre, la CFE-CGC souhaite voir intégrer dans l'accord la mise en place d'une Commission d'Interprétation et d'Arbitrage.

Pour la CFE-CGC, la qualité du dialogue social au sein du Groupe a permis d'aboutir à de nouvelles dispositions harmonisées. La CFE-CGC se prononcera sur la signature de l'accord après analyse du texte.

Plus de 30 réunions sont déjà planifiées en 2023 pour aborder les thématiques suivantes : *Hybrid Working, Égalité et mixité professionnelle, Qualité de Vie et Conditions de Travail, Diversité sociale et égalité des chances, Gestion des emplois, Mobilité des salariés* (entre le domicile et le lieu de travail).

Les négociations se poursuivent...



Relecture des accords :
- du 23 au 25 janvier

